

## Orientation Master 1 HELP

Par **Anna13123**, le **11/07/2016** à **12:22**

Bonjour à toutes et à tous ! [smile3]

J'ai actuellement terminé ma Licence 3 à Aix en provence et je dois m'inscrire en Master 1. En regardant les Master 2 proposés, j'en ai repéré un susceptible de me plaire. Le M2 Droit et activités artistiques propose des cours sur la Propriété littéraire et artistique comparé et appliquée, des cours sur le statut des artistes, sur les institutions culturelles, un peu d'histoire de l'art, un peu de droit pénal, de droit administratif et fiscal sur ces thèmes.

Je me demandais si en choisissant ce M2, je pourrais travailler plus tard dans la propriété intellectuelle ou non ? Si je passe par la suite une autre formation comme celle proposée au CEIPI pour compléter avec les marques, dessins et modèles ?

Ou cela m'empêcherait totalement de pouvoir trouver un travail dans ce domaine plus tard dans une entreprise en tant que juriste pour une grande marque par exemple ?

Merci [smile9]